

Résumé

Séance extraordinaire du conseil du 30 novembre 2024

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement

- Règlement concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2025
- Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 480 000 \$ pour le prolongement du service d'aqueduc sur le chemin de la Vieille-Côte
- Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 2 550 000 \$ pour le prolongement des services d'aqueduc et d'égout et la réfection du chemin du Village
- Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 5 000 000 \$ pour la réfection du réseau d'aqueduc et le prolongement du réseau d'égout sanitaire sur les chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte
- Règlement d'emprunt d'un montant maximal de 2 080 000 \$ pour la réalisation de divers projets municipaux 2025